



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2017-3655
Demande : Changements à des étiquettes de produit – nouveau site ou nouvel hôte
Produit : Fongicide Luna Privilege pour culture en serre
Numéro de la demande : 32208
Principe actif (p.a.) : Fluopyrame
Numéro de document de l'ARLA : 2858216

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette du fongicide Luna Privilege pour culture en serre pour élargir son emploi actuel pour les poivrons de serre à d'autres cultures dans le sous-groupe de cultures 8-09B (Légumes-fruits – Piments et aubergines).

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour cette demande.

Évaluations des risques pour la santé

Aucune évaluation toxicologique n'est requise pour cette demande.

L'exposition professionnelle et le risque découlant de l'emploi élargi à toutes les cultures du sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) en serres à l'étiquette du fongicide Luna Privilege pour culture en serre ont été évalués. Aucun risque préoccupant pour la santé ne devrait découler des emplois, pourvu que les travailleurs respectent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur celle-ci.

Aucune donnée sur les résidus pour le fluopyrame dans les poivrons, et les piments autres que poivrons, n'accompagnait cette demande à l'appui de l'emploi élargi sur l'étiquette du fongicide Luna Privilege pour culture en serre. Les données sur les résidus tirées d'essais en conditions réelles menés dans ou sur des poivrons et des piments autres que poivrons (essais en conditions réelles et en serres) et ayant déjà fait l'objet d'un examen ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. Le profil d'emploi pour le sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) en serres est identique au profil d'emploi homologué pour les poivrons de serre. Par conséquent, la limite maximale de résidus de 4 ppm établie pour le fluopyrame sur le sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) tiendra compte des résidus de fluopyrame dans ou sur les denrées traitées du sous-groupe de cultures 8-09B et les résidus ne devraient pas augmenter. Par conséquent, l'exposition alimentaire aux résidus du fluopyrame ne devrait pas augmenter avec l'ajout du sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) et ne posera de risque inacceptable à aucun segment de la population, ce qui comprend les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

L'emploi élargi pour le fongicide Luna Privilege pour culture en serre pour inclure le sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) n'entraînera pas de changements dans les préoccupations environnementales, car les doses d'application sont les mêmes que les cultures homologuées sur l'étiquette et les énoncés existants suffisent pour atténuer les risques.

Évaluation de la valeur

Des justifications scientifiques ont été fournies pour appuyer les allégations. Les homologations actuelles des produits qui contiennent du fluopyrame montrent que le profil d'emploi supprimera l'oïdium et les maladies indiquées causées par *Botrytis cinerea*. L'extrapolation des allégations du poivron cultivé en serres à d'autres cultures dans le sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) en serres était appuyée. L'homologation du fongicide Luna Privilege pour culture en serre pour ces emplois fournit aux cultivateurs un produit initial ou un nouveau mode d'action pour supprimer l'oïdium et la pourriture grise sur le sous-groupe de cultures 8-09B (Piments et aubergines) cultivés en serres.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements mis à sa disposition et jugé que l'information est suffisante pour appuyer la modification de l'étiquette du fongicide Luna Privilege pour culture en serre pour inclure les cultures dans le sous-groupe de cultures 8-09B.

References

PMRA Document Number	Reference
2786384	2017, Luna Privilege Greenhouse Fungicide - Control of <i>Botrytis cinerea</i> and <i>Leveillula taurica</i> in Members of Crop Subgroup 8-09B, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3(D),10.3.1,10.3.2(B)
2794110	2017, Canadian Use Description Scenario - Luna Privilege Greenhouse Fungicide use in Greenhouse Grown Members of Crop Subgroup 8-09B, DACO: 5.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.